AVIS PUBLIC

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA13 26 0204

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2014, un premier projet de résolution (CA14 26 0204) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier autorisant :

- **l'agrandissement de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous, située au 6855, 16e Avenue.**

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 7 juillet 2014 à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de résolution vise la zone 0281, ci-après illustrée :

1130983111 05-2014

Le premier projet de résolution CA14 26 0204 ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 17 juin 2014

Patrick Martel
Secrétaire d'arrondissement substitut